

DÉLIBÉRATION N° 2021-03 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Approbation du Compte financier 2020

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) ;

Article 1

Le conseil d'administration approuve le compte financier de l'année 2020.

Article 2

L'exécution des autorisations d'emplois de l'année 2020 s'établit comme suit :

(vacataires inclus)	Sous plafond	Hors plafond
Emplois en ETPT 2020	2 536,9	52,3

Article 3

Le compte financier agrégé de l'année 2020 en comptabilité budgétaire s'établit comme suit :

Dépenses			Recettes	
	AE	CP		CF 2020
Personnel	194 634 014	194 634 014	SCSP	211 867 047
Fonctionnement	47 631 405	45 992 557	Autres recettes	46 581 869
Investissement	7 284 759	6 459 831		
Total des dépenses	249 550 178	247 086 402	Total des recettes	258 448 916
Solde budgétaire		11 362 514		

Article 4

Le tableau d'équilibre financier agrégé de l'année 2020 s'établit comme suit :

Besoins		Financements	
Solde budgétaire	0	Solde budgétaire	11 362 514
Décaissements non budgétaires	8 576 523	Encaissements non budgétaires	8 251 608
Total des besoins	8 576 523	Total des financements	19 614 122
Abondement de la trésorerie	11 037 599		

Article 5

Le compte de résultat agrégé de l'année 2020 s'établit comme suit :

Charges		Produits	
Charges de personnel	194 598 584	Subvention de l'État après mise en réserve	211 867 047
Charges de fonctionnement	45 466 869	Autres ressources	43 865 576
Dotation aux amortissements (biens acquis par le Cerema)	4 850 595		
Dotation aux amortissements (biens transférés par l'État)	4 052 362	Reprise de financements rattachés à des actifs	4 052 362
Dotations aux provisions	1 888 310	Reprises sur provisions	115 750
Total des charges	250 856 720	Total des produits	259 900 734
Résultat	9 044 014	Résultat	

Le résultat de l'exercice, soit neuf millions quarante quatre mille quatorze euros, est affecté en réserve.

Article 6

Le tableau de financement agrégé de l'année 2020 s'établit comme suit :

Emplois		Ressources	
Investissements	6 459 831	Capacité d'autofinancement	15 552 173
		Autres ressources	223 927
Total des emplois	6 459 831	Total des ressources	15 776 100
Apport au fonds de roulement	9 316 269	Prélèvement sur le fonds de roulement	

Article 7

Le compte de bilan agrégé au 31 décembre 2020 s'établit comme suit :

ACTIF				PASSIF			
		Brut	Amortissements et provisions	Net			
Actif immobilisé	Immeubles	136 930	25 028	111 903	Capitaux propres	Biens mis à disposition	108 508
	Autres immobilisations	92 765	74 317	18 448		Biens transférés en pleine propriété	836
	Immobilisations en cours	2 719		2 719		Réserve	27 899
				Résultat de l'exercice		9 044	
Actif circulant	Créances exercice courant	15 323	116	15 208	Provisions pour risques et charges	18 317	
	Disponibilités	29 900		29 900	Dettes	13 574	
	Régularisations			0			
Total	277 638	99 461	178 177	Total	178 177		

Article 8

La présente délibération sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Délibéré en séance, par visioconférence, le 16 mars 2021.

La présidente du conseil d'administration

Marie-Claude Jarrot

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a horizontal line and a small dash.

